LA PAGE DU CARTOPHILE

SENS – La poterne de Garnier des Près

SENS d'hier

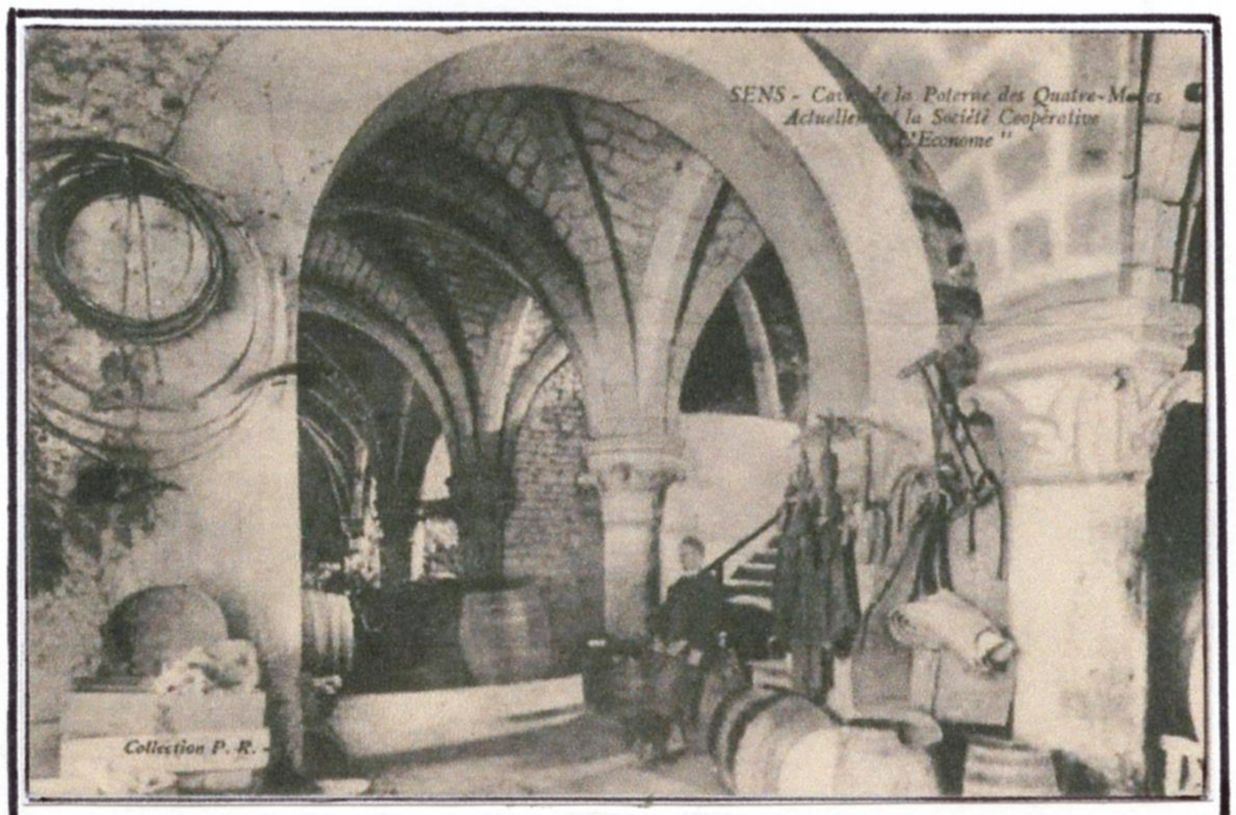

SENS – La salle basse de la poterne

La poterne de Garnier des Près se décompose en 3 édifices ; la poterne (petite porte en latin), la muraille gallo-romaine et la demeure formant ainsi l'ensemble de monuments le plus ancien de Sens.

La poterne, délabrée après un 1er millénaire, est restaurée au 13e siècle. La vaste demeure supérieure est construite en même temps avec sa magnifique salle basse, le tout adossé à l'intérieur de la muraille.

Garnier des Près fonde également, pour les pèlerins, l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques adossé à l'extérieur de la muraille (sur les promenades actuelles). La poterne lui permet facilement de se rendre de son domicile à l'hôtel-Dieu. Celui-ci sera détruit au début de la guerre de Cent Ans, le dauphin Charles ayant ordonné de creuser des fossés autour des murailles pour protéger la ville.

La salle basse voûtée d'ogives n'est pas sans rappeler la salle de l'Officialité du Palais synodal. Garnier des Près, seigneur de Noslon, est également bailli royal ; il collecte l'impôt : argent, grains, vins, et autres biens de toute nature qu'il entrepose dans cette salle basse, avant restitution à l'administration royale.

Siège de la « Société Coopérative l'Econome » en 1894 avec cette salle transformée en cave à vins, l'ensemble est classé monument historique en 1905. Acquisition en 1994 par la Communauté des Communes.
La salle basse restaurée est désormais propriété de la Ville de Sens et offre une atmosphère chaleureuse à diverses manifestations.

JP. C.